



CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE LA MINGANIE

1239, rue de la Digue, Havre-Saint-Pierre (QC) G0G 1P0

Téléphone : 418 538-2644 – Télécopieur : 418 538-3167

PROCÈS-VERBAL de la 1^{ère} séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes de la Minganie, tenue le jeudi 12 novembre 2024, de 18 h 15 à 20 h, dans le local 107 du Centre d'éducation des adultes, situé au 1239, de la Digue à Havre-Saint-Pierre.

Conseil d'établissement 2024-2025

Présences : M^{mes} Vicky Arseneault, directrice du centre
Josée Boudreau, représentante du personnel professionnel
Carolanne Côté, représentante des groupes sociocommunautaires
Maude Flowers, représentante des groupes socioéconomiques
Chantal Ouellet, représentante des enseignants (TEAMS)
Sonia Richard, représentante des groupes sociocommunautaires
Amélie Vigneault, représentante du personnel de soutien
Karine Vigneault, représentante des groupes socioéconomiques

1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 18 h 20. M^{me} Vicky Arseneault, directrice du centre, souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de se réimpliquer dans le conseil cette année.

2. Accueil nouveaux membres (Formation obligatoire)

Étant donné que tous les membres ont déjà siégé sur le conseil d'établissement, il n'y a pas de formation obligatoire à faire cette année.

3. Vérification du quorum et nomination d'une secrétaire

Le quorum étant atteint, la réunion débute. M^{me} Amélie Vigneault fait office de secrétaire.

4. Lecture et adoption de l'ordre de jour

M^{me} Vicky Arseneault donne lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M^{me} Karine Vigneault que l'ordre du jour soit adopté comme présenté.

Résolution CE-24-25-01 adoptée à l'unanimité.

5. Élection à la présidence et vice-présidence du C.É.

M^{me} Vicky Arseneault rappelle que la présidence ne peut être comblée par un membre du personnel. Elle demande aux membres s'ils sont intéressés par les postes à combler. M^{me} Karine Vigneault renouvelle son intérêt pour le poste de présidente et M^{me} Carolanne Côté pour celui de vice-présidence.

6. Dénonciation d'intérêt

Aucune dénonciation d'intérêt.



7. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 19 juin 2024

M^{me} Vicky Arseneault fait la lecture du procès-verbal de la réunion du 19 juin 2024. Il est proposé par M^{me} Carolanne Côté que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Résolution CE-24-25-02 adoptée à l'unanimité.

8. Calendrier des réunions (4)

M^{me} Vicky Arseneault propose des dates en prévision des prochaines rencontres. Les dates suivantes sont proposées :

- Mardi 21 janvier 2025 à 18 h 15
- Mardi 18 mars 2025 à 18 h 15
- Mardi 10 juin 2025 à 18 h 15

9. Adoption/Approbation/Consultation/Information

M^{me} Vicky Arseneault présente le document *Fiche_4_Verbes-utilises* qui explique les différents termes à utiliser en conseil d'établissement afin de bien en faire la distinction. Ce document est disponible dans le TEAMS du présent conseil d'établissement.

10. Régie interne (Adoption)

M^{me} Vicky Arseneault rappelle que la régie interne est le fonctionnement du conseil d'établissement et elle explique qu'il s'agit de la même régie que l'an dernier. Il est proposé par M^{me} Sonia Richard d'adopter la régie interne telle que présentée.

Résolution CE-24-25-03 adoptée à l'unanimité.

11. Budget du centre - mesures dédiées et (Adoption)

M^{me} Vicky Arseneault donne lecture du budget de fonctionnement et des mesures dédiées et protégées pour 2024-2025 et donne des détails sur les différentes parties du budget. Les montants sont approximativement les mêmes que l'an dernier pour un total de 57 756 \$. Il est proposé par M^{me} Amélie Vigneault d'adopter le budget de l'établissement et des mesures dédiées et protégées pour l'exercice financier 2024-2025.

Résolution CE-24-25-04 adoptée à l'unanimité.

12. Règles de fonctionnement du centre – Ajout (Approbation)

M^{me} Vicky Arseneault donne lecture des règles de fonctionnement du centre. Le document a été présenté lors du dernier conseil d'établissement 2023-2024. Elle explique que parmi les changements qui ont été faits, il y a l'augmentation du taux minimal de présences en classe qui était de 40 % et qui est maintenant de 45 %. Aussi, le 10 jours d'attente entre un examen et sa reprise a aussi été retiré des règlements du centre étant donné que c'est l'enseignant qui décide si l'élève est prêt ou non à reprendre une évaluation. Nous avons maintenant interdit l'utilisation des cellulaires en classe. Les élèves doivent déposer leur cellulaire dans une pochette en entrant dans le local et ont le droit de le prendre lorsqu'ils sortent. Il est proposé que le règlement sur



CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE LA MINGANIE

1239, rue de la Digue, Havre-Saint-Pierre (QC) G0G 1P0

Téléphone : 418 538-2644 – Télécopieur : 418 538-3167

l'interdiction d'utiliser les cellulaires en classe soit approuvé. Le règlement est approuvé à l'unanimité.

13. Projet éducatif 2023-2027 (Actualisation – Information)

M^{me} Vicky Arseneault explique qu'un petit changement a été apporté dans le projet éducatif. Dans l'objectif 3, le mot *Augmentation* qui a été remplacé par *Augmenter* afin d'être cohérent dans le choix des mots.

13.1. Reddition de compte (Information)

M^{me} Vicky Arseneault donne lecture de la reddition de compte du projet éducatif.

13.2. Actualisation Plan d'action (Information)

M^{me} Vicky Arseneault explique les changements apportés au Plan d'action.

14. Services complémentaires (Adoption)

M^{me} Vicky Arseneault présente les services des deux ressources complémentaires du centre, soit M^{me} Mélanie Cormier, technicienne en loisirs et agente de liaison et M^{me} Dominik Patry-Boisvenue, agente de service social. Il est proposé par M^{me} Carolanne Côté que les services complémentaires soient adoptés tels que présentés.

Résolution CE-24-25-05 adoptée à l'unanimité.

15. Protocole intervention toxicomanie (Approbation)

M^{me} Vicky Arseneault présente le protocole d'intervention en toxicomanie mis à jour cette année. Il est proposé par M^{me} Maude Flowers qu'il soit approuvé tel que présenté. Il est approuvé à l'unanimité.

16. Salle informatique pour le DEP SASI (Approbation)

Étant donné que l'utilisation du local informatique par le DEP SASI avait déjà été approuvée à la dernière rencontre, il n'est pas nécessaire de l'approuver à nouveau.

17. La rentrée et l'organisation scolaire 2024-2025 (3 points de services)

M^{me} Vicky Arseneault fait un topo des trois points de services. Le taux de participation est très satisfaisant. Il y a présentement 21 élèves à Havre-Saint-Pierre, 17 à Natashquan et 13 à Ekuanitshit. Les deux DEP sont toujours en cours. En cuisine, il y a présentement 6 étudiants actifs. Ils seront en stage en janvier et en mai. Pour le DEP SASI, ils sont présentement 11 étudiants et sont actuellement en stage. Tout se déroule très bien.

18. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle.



CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE LA MINGANIE

1239, rue de la Digue, Havre-Saint-Pierre (QC) G0G 1P0

Téléphone : 418 538-2644 – Télécopieur : 418 538-3167

19. Période de questions

Aucune question n'est soulevée.

20. Levée de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M^{me} Sonia Richard et résolu unanimement que la réunion soit levée à 20 h.

Résolution CE-24-25-06 adoptée à l'unanimité.

La présidente,

Karine Vigneault

La directrice,

Vicky Arseneault